



RENTRÉE 26/27

SERVICE ÉDUCATION LOISIRS CITOYENNETÉ

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS Le 1er juillet 2026 à 19h

Chères familles,
Les réservations pour l'année scolaire 2026-2027 ouvriront le 1er juillet 2026 à 19h.

Le 1er juillet à 19h vous devez :

- Compléter les informations de chaque enfant
- Déposer les documents obligatoires
- Accepter les règlements intérieurs

Sans validation de ces étapes, aucune réservation ne sera possible.

MERCREDIS

Les réservations s'effectuent pour l'année scolaire. Les annulations sont possibles avec un préavis minimum de 2 semaines. Si vous êtes en liste d'attente et que vous n'avez plus besoin de la place demandée, merci d'annuler votre demande sur le Portail Famille.

Aucun accueil ne sera possible sans réservation validée.

PÉRISCOLAIRE ET RESTAURATION

Les réservations s'effectuent pour l'année scolaire. Les demandes réalisées jusqu'à la veille à 9h30 seront prises en compte. Passé ce délai, un tarif majoré sera appliqué.

L'ouverture des réservations clôture l'année scolaire 2025-2026. Après le 1er juillet, votre planning ne sera accessible qu'après validation des nouvelles informations et documents.

Le Pôle Éducation Enfance Jeunesse

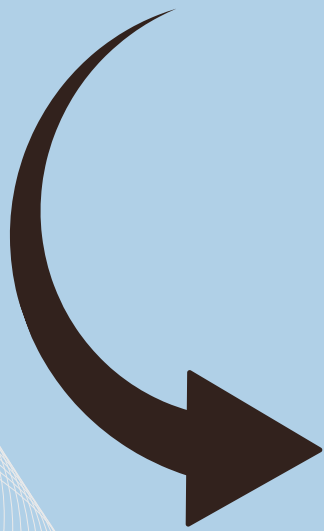


RENTRÉE 26/27

SERVICE ÉDUCATION LOISIRS CITOYENNETÉ

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS **Le 1er juillet 2026 à 19h**

VIA LE PORTAIL FAMILLE



Afin de pouvoir créer votre profil sur le portail famille et de procéder à des réservations, vous allez avoir besoin de ces documents:

- *Carnet de vaccination / Attestation d'un médecin 2026-2027*
- *Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire 2026-2027*
- *Attestation CAF (N° d'allocataire/quotient familial) 2026-2027*
- *Justificatif de domicile (- 3 mois)*

POUR LES FAMILLES QUI N'ONT PAS D'ACCÈS AU PORTAIL FAMILLE

Rendez-vous sur la page d'accueil du portail famille. Pour cela :

scannez le QR Code

Rendez-vous sur le site de la ville, onglet Portail Famille

Cliquez sur "créer un compte", renseignez les informations demandées (pas de code abonné), puis validez.

Vous devez ensuite vous identifier sur la page d'accueil du portail famille

Un mail de confirmation va vous être envoyé afin de valider vos accès.

Vous allez être redirigé vers une fenêtre vous permettant de créer votre famille et qui se divise en 4 étapes:

Une fenêtre va s'ouvrir et vous demander votre code abonné (vous n'en avez pas)

Cliquez alors sur "je n'ai pas de code abonné"

Une fois sur vos accès, vous devez cliquer sur n'importe quel onglet.

1 MA FAMILLE

Remplir les informations nécessaires, contacts, adresse...

Créer le Responsable n°2 et le/les enfants

2 MES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le prélèvement automatique est disponible mais doit être demandé via l'adresse mail regies@franquevillesaintpierre.com vous devez donc mettre en "hors prélèvement".

La tarification s'effectue automatiquement en interrogeant les services de la CAF. Pour que cela soit correct, vous devez renseigner les données du responsable 1.

3 MES INSCRIPTIONS ET RESERVATIONS

Nous attribuerons les bonnes activités à vos enfants lors de la validation de votre demande de création de famille.

Cliquez sur "suivant"

4 CONFIRMATION

Vérifier les informations. Cochez la case d'acceptations des conditions générales, ainsi que "je ne suis pas un robot"

Cliquez sur "valider"

COMMENT...


REEMPLIR LES INFORMATIONS OBLIGATOIRES

- Connectez vous sur le Portail Famille, ensuite cliquez sur:
→ VOS INFORMATIONS-ACTIVITÉS → INFORMATIONS SUR VOTRE FAMILLE
- Des avatars apparaissent, ils correspondent à l'ensemble des individus liés à votre famille.
- Pour remplir les informations sanitaires, pratiques et autorisations qui concernent un enfants, il vous suffit de cliquer sur son avatar.
- Idem pour les coordonnées des responsables.


FAIRE UNE DEMANDE DE RÉSERVATION

- Connectez vous sur le Portail Famille, ensuite cliquez sur:
→ VOS INFORMATIONS-ACTIVITÉS → RESERVER LES ACTIVITES
- Une agenda apparaît; sur chaque jour, des activités sont réservables, vous devez cliquer sur celles que vous souhaitez.
- Une fenêtre s'ouvre afin de confirmer votre demande
- Vous pouvez également faire des demandes de réservations sur une longue période en cliquant sur → "Réservation", à droite de l'écran.

IMPORTER DES DOCUMENTS, (ORDONNANCES, PAI...)

- Connectez vous sur le Portail Famille, ensuite cliquez sur:
→ VOS INFORMATIONS-ACTIVITÉS → PIECES JUSTIFICATIVES
- Cliquer sur →  à droite de l'écran.
- Ajouter le document souhaité en cliquant sur → "Parcourir...", puis → "Enregistrer"

SUIVRE L'AVANCEMENT DE MES DEMANDES

- Connectez vous sur le Portail Famille, ensuite cliquez sur:
→ MON ESPACE CITOYEN → MES DEMANDES
→ VOS INFORMATIONS-ACTIVITES → RESERVER LES ACTIVITES, si votre réservation est validée, un pictogramme  apparaîtra sur les activités demandées. Si rien n'apparaît, cliquez sur l'activité afin de connaître le statut de votre demande de réservation.

NOUS CONTACTER

- Connectez vous sur le Portail Famille, ensuite cliquez sur :
→ FORMULAIRE DE CONTACT
- Renseignez les informations, effectuez votre demande puis cliquez sur → "Vérifier ma saisie"
- Vérifiez le récapitulatif de votre demande et envoyez.



RENTRÉE 26/27

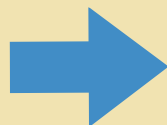
SERVICE ÉDUCATION LOISIRS CITOYENNETÉ

CALENDRIER (PRÉVISIONNEL)

Réservation à l'accueil de loisirs à effectuer via le Portail Famille

AUTOMNE

DU 17 OCTOBRE AU
2 NOVEMBRE

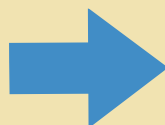


DU 07 SEPTEMBRE 19H
AU 20 SEPTEMBRE 23H59

PRIORITÉ AUX FRANQUEVILLAIS ET
SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

HIVER

DU 14 FEVRIER
AU 2 MARS

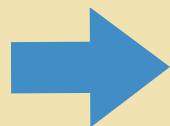


DU 04 JANVIER 19H
AU 17 JANVIER 23H59

PRIORITÉ AUX FRANQUEVILLAIS ET
SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

PRINTEMPS

DU 11 AVRIL
AU 27 AVRIL

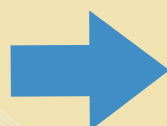


DU 01 MARS 19H
AU 14 MARS 23H59

PRIORITÉ AUX FRANQUEVILLAIS ET
SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE

ÉTÉ

A PARTIR
DU 06 JUILLET



DU 26 AVRIL 19H
AU 09 MAI 23H59

PRIORITÉ AUX FRANQUEVILLAIS ET
SCOLARISÉS SUR LA COMMUNE